

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le ministère de la Santé lève l'avis de ne pas consommer l'eau potable de la ville d'Iqaluit

Iqaluit, Nunavut (10 décembre 2021) - Aujourd’hui, le Dr Michael Patterson, administrateur en chef de la santé publique (ACSP) du Nunavut, a levé l’avis de ne pas consommer l’eau potable de la ville d’Iqaluit.

« Les analyses et évaluations approfondies effectuées au cours des huit dernières semaines indiquent que l'eau est propre à la consommation et que le risque de recontamination est faible », a déclaré le Dr Patterson. « Je tiens à remercier les Iqalumiut pour leur patience, je sais que ces dernières semaines ont été difficiles. »

Le ministère de la Santé a collaboré avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux, un ingénieur indépendant et la ville d'Iqaluit à un certain nombre d'initiatives visant à résoudre la crise de l'eau à Iqaluit. De nouveaux appareils de surveillance ont été installés, le site a été assaini, les réservoirs ont été nettoyés et de nouvelles procédures ont été mises en place pour prévenir et répondre à d'éventuels incidents futurs.

Le bureau de l'ACSP voulait également voir un minimum de trois résultats d'analyse consécutifs sans preuve d'une contamination importante par les hydrocarbures dans la station de traitement de l'eau avant de lever l'avis de ne pas consommer l'eau potable.

Les analyses de l'eau effectuées par le ministère de la Santé entre le 12 octobre et le 25 novembre ont révélé des niveaux d'hydrocarbures plus élevés que le niveau acceptable les 12 et 19 octobre. Après avoir analysé les données et consulté la société d'ingénierie, l'ACSP est convaincu que les hydrocarbures détectés après le 19 octobre étaient le produit d'hydrocarbures résiduels laissés par le nettoyage et non d'une recontamination.

Toutes les analyses effectuées après le 19 octobre indiquent que les niveaux de substances d'hydrocarbures étaient soit indétectables, soit conformes aux niveaux de sécurité pour l'eau potable.

Les Iqalummiut sont priés de noter qu'il pourrait y avoir une odeur résiduelle de carburant dans l'eau à certains endroits qui devrait se dissiper après avoir fait couler l'eau pendant environ 20 minutes et nettoyé l'aérateur. Si l'odeur persiste, communiquez avec la ville d'Iqaluit pour faire analyser l'eau.

Veuillez consulter le tableau des résultats des analyses d'eau du ministère de la Santé ci-dessous.

###

Relations avec les médias :

Chris Puglia
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5949
cpuglia@gov.nu.ca

Résultats des analyses d'eau du ministère de la santé

Date	Lieu de la collecte des données	Substance	Concentration maximale acceptable (µg/L)	Concentration enregistrée (µg/L)
12 oct.	Bâche de sortie Nord	Benzène	5	<3000 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	Toluène	60	3050 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	Ethylbenzène	140	18900 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	Xylène m,p	s.o.*	63500 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	Xylène, 0-	s. o.	45100 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	Xylène m,p,o	90	10900 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	PHC F1**	s. o.	13500000 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	PHC F2***	50	52300000 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Prise d'eau brute	PHC F2	50	60 Au-dessus des niveaux acceptables
	Salle de filtre	PHC F2	390	150 acceptable
	Bâche de sortie Sud	PHC F2	390	330 acceptable
	Réservoir traité	PHC F2	390	140 acceptable
	Lac Geraldine	PHC F2	390	70 acceptable
	Bâche de sortie Nord	PHC F3****	290	10100000 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Nord	PHC F4*****	s. o.	<60000 – Au-dessus des niveaux acceptables
19 oct.	Bâche de sortie Sud	PHC F2	390	118000 – Au-dessus des niveaux acceptables
	Bâche de sortie Sud	PHC F3	290	2200 – Au-dessus des niveaux acceptables
21 oct.	Réservoir traité Nord	PHC F2	390	240 acceptable
	Réservoir traité Sud	PHC F2	390	130 acceptable
2 nov.	Réservoir traité Nord	PHC F2	390	90 acceptable

